

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00594 Numéro SIREN : 440 237 667 Nom ou dénomination : SAS HYPER GRASSE
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000767

SAS HYPER GRASSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.400,50 euros

Siège social : 59 chemin de l'Orme

06130 GRASSE

R.C.S. GRASSE 440 237 667

**BILAN
COMPTE DE RESULTATS
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MAI 2020**

Certifiés conformes

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by several loops and a final vertical stroke.

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2020	Net 31/05/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 168	78 505	663	1 404
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	788 923	607 448	181 476	219 043
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 251 793	633 779	1 618 014	1 664 345
Constructions	7 787 780	3 099 589	4 688 191	5 017 630
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 510 662	2 389 624	121 038	151 018
Autres immobilisations corporelles	5 092 918	3 678 014	1 414 905	1 600 879
Immobilisations corporelles en cours	181 297		181 297	82 664
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 378 429		7 378 429	7 388 927
Créances rattachées aux participations	3 685		3 685	162 415
Autres titres immobilisés	1 122 230		1 122 230	1 014 629
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 646		31 646	41 228
	27 228 530	10 486 959	16 741 572	17 344 182
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	40 622		40 622	34 651
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 695 662		4 695 662	4 934 262
Avances et acomptes versés sur commandes				80 635
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	312 926	40 155	272 771	188 607
Autres créances	4 571 606	15 357	4 556 249	4 406 981
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	
Disponibilités	11 454 219		11 454 219	8 791 748
Charges constatées d'avance (3)	214 852		214 852	221 785
	22 289 888	55 512	22 234 376	18 658 668
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	49 518 418	10 542 471	38 975 948	36 002 850
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/05/2020	31/05/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 401	39 401
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 025 132	9 447 826
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 609 413	5 577 306
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 677 945	15 068 532
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	355 551	197 818
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	355 551	197 818
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 493 826	8 673 776
Emprunts et dettes financières diverses (3)	937 626	325 997
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 726 563	7 822 048
Dettes fiscales et sociales	4 493 936	3 694 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 810	15 095
Autres dettes	239 691	205 194
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	22 942 452	20 736 500
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	38 975 948	36 002 850
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 275 596	7 484 249
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 666 856	13 252 251
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/05/2020	31/05/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	96 993 525	89 624 204
Production vendue (biens)	7 572 944	7 363 023
Production vendue (services)	2 948 416	2 730 539
Chiffre d'affaires net	107 514 885	99 717 765
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	309 786	196 368
Autres produits	232 180	154 789
Total des produits d'exploitation (I)	108 056 851	100 068 921
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	80 005 708	75 890 600
Variations de stock	238 599	-421 851
Achats de matières premières et autres approvisionnements	221 093	217 330
Variations de stock	-5 971	-1 407
Autres achats et charges externes (a)	8 248 712	7 764 553
Impôts, taxes et versements assimilés	1 382 400	1 337 002
Salaires et traitements	7 508 009	7 728 622
Charges sociales	2 042 356	2 172 820
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	850 015	888 758
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	40 155	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	157 733	32 133
Autres charges	42 128	22 387
Total des charges d'exploitation (II)	100 730 935	95 630 948
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 325 916	4 437 974
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	12 697	8 025
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		3 092 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 868	679
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 175	8 935
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	19 042	3 101 614
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	82 591	113 115
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	82 591	113 115
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-63 549	2 988 499
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 275 063	7 434 498

Compte de résultat (suite)

	31/05/2020	31/05/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	233 306	115 618
Sur opérations en capital	511 254	1 864 383
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	744 560	1 980 001
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	32 832	105 091
Sur opérations en capital	10 872	1 714 252
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46 518	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	90 222	1 819 343
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	654 338	160 658
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 173 246	687 706
Impôts sur les bénéfices (X)	2 146 743	1 330 144
Total des produits	108 833 150	105 158 562
Total des charges	104 223 737	99 581 256
BENEFICE OU PERTE	4 609 413	5 577 306
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	28 573	131 147
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 867	3 001 999
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2020, dont le total est de 38 975 948 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 609 413 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2019 au 31/05/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Autres immobilisations incorporelles :
 - Usufruit : 21 ans
- * Terrains et aménagements : 5 à 40 ans
- * Constructions : 10 à 15 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières sont évaluées à la clôture des comptes.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,86 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie, et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des présents états financiers, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation. On note que l'activité de l'hypermarché et du drive s'est maintenue favorablement, de sorte que les organes de direction n'ont pas d'inquiétude quant à la capacité de l'entreprise à conserver sa stabilité financière malgré ce contexte difficile.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	868 091			868 091
Immobilisations incorporelles	868 091			868 091
- Terrains	2 248 793	3 000		2 251 793
- Constructions sur sol propre	3 736 667			3 736 667
- Constructions sur sol d'autrui	3 958 584			3 958 584
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		92 529		92 529
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 478 540	32 121		2 510 662
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 187 310	209 870	103 797	4 293 383
- Matériel de transport	26 817	17 253	14 275	29 795
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	765 486	4 255		769 741
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	82 664	98 632		181 297
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 484 861	457 660	118 072	17 824 450
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 551 342		169 228	7 382 114
- Autres titres immobilisés	1 014 629	107 601		1 122 230
- Prêts et autres immobilisations financières	41 228		9 582	31 646
Immobilisations financières	8 607 199	107 601	178 810	8 535 989
ACTIF IMMOBILISE	26 960 151	565 261	296 883	27 228 530

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		457 660	107 601	565 261
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		457 660	107 601	565 261
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		92 529		92 529
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		25 543	178 810	204 354
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		118 072	178 810	296 883

Notes sur le bilan

Immobilisations financièresListe des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MOULIN NEUF 06130 GRASSE	38 200	2 895 255	100,00	1 316 584
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 378 429	7 378 429			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La société HYPER GRASSE a cédé les parts sociales de la société VALMURS en novembre 2018.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	647 644	38 309		685 953
Immobilisations incorporelles	647 644	38 309		685 953
- Terrains	584 448	49 331		633 779
- Constructions sur sol propre	120 750	161 566		282 316
- Constructions sur sol d'autrui	2 556 871	260 403		2 817 274
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 327 522	62 102		2 389 624
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 853 592	252 973	11 268	3 095 298
- Matériel de transport	26 817	182	14 275	12 724
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	498 325	71 668		569 992
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 968 325	858 224	25 543	9 801 006
ACTIF IMMOBILISE	9 615 969	896 532	25 543	10 486 959

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 134 715 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 685		3 685
Prêts			
Autres	31 646		31 646
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	312 926	312 926	
Autres	4 571 606	4 571 606	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	214 852	214 852	
Total	5 134 715	5 099 384	35 331
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/05/2020	31/05/2019
Créances rattachées à des participations	3 685	5 558
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	5 915	2 285
Autres créances	212 356	88 300
Disponibilités	6 973	
Total	228 929	96 143

Notes sur le bilan

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 39 400,50 euros décomposé en 394 005 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

ProvisionsTableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	197 818				197 818
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		157 733			157 733
Total	197 818	157 733			355 551
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		157 733			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 942 452 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 576	9 576		
- à plus de 1 an à l'origine	7 484 250	1 208 654	3 418 086	2 857 510
Emprunts et dettes financières divers	937 768	937 768		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 726 563	9 726 563		
Dettes fiscales et sociales	4 493 794	4 493 794		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 810	50 810		
Autres dettes	239 691	239 691		
Produits constatés d'avance				
Total	22 942 452	16 666 856	3 418 086	2 857 510
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	1 178 385			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

- Nantissement du fonds de commerce au profit de BPI en garantie de l'emprunt de 1920 K€, en cours au 31/05/2020 : 570 858 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de B.F.C.C. en garantie de l'emprunt de 1920 K€, en cours au 31/05/2020 : 568 631 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de B.C.M.E. en garantie de l'emprunt de 1913 K€, en cours au 31/05/2020 : 526 227 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit d'EDEL en garantie de l'emprunt 1 800 K€, en cours en 31/05/2020 : 1 512 723 €
- Nantissement du fonds de commerce au profits de BPI en garantie de l'emprunt 1 950 K€, en cours en 31/05/2020 : 1 719 365 €

Notes sur le bilan

Total des nantissements: 4 897 804 €

Affectation hypothécaire en concurrence et au même rang de B.E.C.M, B.F.C.C et OSEO par la SAS MOULIN NEUF sur la nue propriété des terrains et des constructions sis Chemin de l'Orme à Grasse :

En garantie des emprunts de B.E.C.M, B.F.C.C et OSEO (3 fois 1 233 K€)

soit en cours au 31/05/2020 : 980 433 €

Charges à payer

	31/05/2020	31/05/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 576	11 142
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	874 706	747 330
Dettes fiscales et sociales	3 935 728	3 090 213
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	4 820 009	3 848 685

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	31/05/2020	31/05/2019
Charges d'exploitation	214 852	221 785
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	214 852	221 785

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiersCharges et Produits exceptionnelsOpérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	-56	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 869	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 019	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10 872	
Amortissements des immobilisations	46 518	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		233 306
Produits des cessions d'éléments d'actif		511 254
Produits exceptionnels	102 307	
TOTAL	192 529	744 560

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/06/2019, la société SAS HYPER GRASSE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HYPER GRASSE.

La société a opté depuis le 1er juin 2019 pour le régime d'intégration fiscale avec la société mère la SAS EP. Ce régime est prévu par les dispositions des articles 223-A et 235 ter ZA du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration fiscale concerne deux sociétés :

- la société-mère SAS EP,
- la société filiale SAS HYPER GRASSE,
- la société filiale SAS MOULIN NEUF.

A compter du 1er juin 2019, la société SAS EP se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale annuelle sur l'impôt sur les sociétés dus par le groupe formé par elle-même (société mère), et les sociétés HYPER GRASSE et SAS MOULIN NEUF (sociétés filiales).

Cette convention prévoit que l'imposition résultant de l'application de ce régime est établie en totalité au nom de la société mère, la SAS EP.

Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : EP

Forme : SAS

SIREN : 84902395700012

Au capital de : 1 000 euros

Adresse du siège social :

59, CHEMIN DE L'ORME

06130 GRASSE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions dans le cadre du parrainage de certains centres Leclerc (*)</i>	23 642 591
Avals et cautions	23 642 591
Engagements en matière de pensions	139 393
Engagements de crédit-bail mobilier	11 316
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	23 793 300
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

(*) Conformément aux usages dans le mouvement E.LECLERC, notre société s'est portée caution en sa qualité de parrains de certains centres E.LECLERC, sous réserve de la reprise des cautions par la société LUNDADIS.

Autres informations

Les engagements sont valorisés sur la base des informations transmises par les établissements bancaires ou les cautions signées selon les cas.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 139 393 euros

L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.

La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales, et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 0.98%

Evolution annuelle des salaires : 1%

Critère de Turn Over : fort pour les employés, fort pour les agents de maîtrise et fort pour les cadres.

SAS HYPER GRASSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.400,50 euros
Siège social : 59 chemin de l'Orme
06130 GRASSE
R.C.S. GRASSE 440 237 667

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JANVIER 2021

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Exercice clos le 31 mai 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2020, dont elle constate l'existence et qui s'élève à 4.609.413 euros, de la façon suivante :

Bénéfice : 4.609.413 euros

Affectation :

- A titre de distribution de dividendes, soit 3.600.000 euros
Soit un dividende de 9,1369 € (valeur arrondie) par action

- Le solde, au poste « Autres réserves », soit 1.009.413 euros
Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 12.034.545 €.

Total affecté : 4.609.413 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 12.077.945 euros pour un capital social de 39.401 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

L'Assemblée Générale constate également qu'en vertu des dispositions de l'article 200 A, 2 du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devra être expresse et exercée en 2022 lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.



Par ailleurs, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
Ex clos le 31/05/2019	4.000.000 €	20,30 €	3.999.979,70 €
DCU du 31/05/2019	153.661,95 €	153.658,07 €	4,68 €
Ex clos le 31/05/2018	-	-	-
DCU du 22/02/2018	750.000 €	137.625,16 €	612.374,84
Ex clos le 31/05/2017	750.000 €	458.750,53 €	291.249,47 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale des associés en date du 14 janvier 2021.

Certifiée conforme
Le Président



HYPER GRASSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 39 400.50 €

59 Chemin de l'Orme

06130 - GRASSE

R.C.S. 440 237 667 00025

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 mai 2020

Cabinet Vilaine et Associés

Commissaire aux Comptes

6, avenue Jacques Cartier

44800 SAINT-HERBLAIN

Cabinet Claude RICCI

Commissaire aux Comptes

1325, avenue Marcel Pagnol

06610 LA GAUDE

HYPER GRASSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 39 400.50 €

59 Chemin de l'Orme

06130 - GRASSE

R.C.S. 440 237 667 00025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mai 2020

Cabinet Vilaine et Associés

Commissaire aux Comptes

6, avenue Jacques Cartier

44800 SAINT-HERBLAIN

Cabinet Claude RICCI

Commissaire aux Comptes

1325, avenue Marcel Pagnol

06610 LA GAUDE

S.A.S. HYPER GRASSE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mai 2020

A l'assemblée générale de la société HYPER GRASSE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS HYPERGRASSE relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

S.A.S. HYPER GRASSE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mai 2020

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de votre société.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain et à La Gaudé, le 20 octobre 2020,



Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes
Représenté par Christian PALVADEAU



Cabinet Claude RICCI
Commissaire aux Comptes



Thomas BASTHISTE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2020	Net 31/05/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 168	78 505	663	1 404
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	788 923	607 448	181 476	219 043
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 251 793	633 779	1 618 014	1 664 345
Constructions	7 787 780	3 099 589	4 688 191	5 017 630
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 510 662	2 389 624	121 038	151 018
Autres immobilisations corporelles	5 092 918	3 678 014	1 414 905	1 600 879
Immobilisations corporelles en cours	181 297		181 297	82 664
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 378 429		7 378 429	7 388 927
Créances rattachées aux participations	3 685		3 685	162 415
Autres titres immobilisés	1 122 230		1 122 230	1 014 629
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 646		31 646	41 228
	27 228 530	10 486 959	16 741 572	17 344 182
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	40 622		40 622	34 651
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 695 662		4 695 662	4 934 262
Avances et acomptes versés sur commandes				80 635
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	312 926	40 155	272 771	188 607
Autres créances	4 571 606	15 357	4 556 249	4 406 981
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	
Disponibilités	11 454 219		11 454 219	8 791 748
Charges constatées d'avance (3)	214 852		214 852	221 785
	22 289 888	55 512	22 234 376	18 658 668
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	49 518 418	10 542 471	38 975 948	36 002 850
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/05/2020	31/05/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 401	39 401
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 025 132	9 447 826
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 609 413	5 577 306
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 677 945	15 068 532
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	355 551	197 818
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	355 551	197 818
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 493 826	8 673 776
Emprunts et dettes financières diverses (3)	937 626	325 997
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 726 563	7 822 048
Dettes fiscales et sociales	4 493 936	3 694 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 810	15 095
Autres dettes	239 691	205 194
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	22 942 452	20 736 500
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	38 975 948	36 002 850
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 275 596	7 484 249
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 666 856	13 252 251
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/05/2020	31/05/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	96 993 525	89 624 204
Production vendue (biens)	7 572 944	7 363 023
Production vendue (services)	2 948 416	2 730 539
Chiffre d'affaires net	107 514 885	99 717 765
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	309 786	196 368
Autres produits	232 180	154 789
Total des produits d'exploitation (I)	108 056 851	100 068 921
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	80 005 708	75 890 600
Variations de stock	238 599	-421 851
Achats de matières premières et autres approvisionnements	221 093	217 330
Variations de stock	-5 971	-1 407
Autres achats et charges externes (a)	8 248 712	7 764 553
Impôts, taxes et versements assimilés	1 382 400	1 337 002
Salaires et traitements	7 508 009	7 728 622
Charges sociales	2 042 356	2 172 820
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	850 015	888 758
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	40 155	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	157 733	32 133
Autres charges	42 128	22 387
Total des charges d'exploitation (II)	100 730 935	95 630 948
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 325 916	4 437 974
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	12 697	8 025
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		3 092 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 868	679
Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 175	8 935
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	19 042	3 101 614
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	82 591	113 115
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	82 591	113 115
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-63 549	2 988 499
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 275 063	7 434 498

Compte de résultat (suite)

	31/05/2020	31/05/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	233 306	115 618
Sur opérations en capital	511 254	1 864 383
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	744 560	1 980 001
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	32 832	105 091
Sur opérations en capital	10 872	1 714 252
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46 518	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	90 222	1 819 343
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	654 338	160 658
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 173 246	687 706
Impôts sur les bénéfices (X)	2 146 743	1 330 144
Total des produits	108 833 150	105 158 562
Total des charges	104 223 737	99 581 256
BENEFICE OU PERTE	4 609 413	5 577 306
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	28 573	131 147
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 867	3 001 999
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2020,
dont le total est de 38 975 948 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 4 609 413 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2019 au 31/05/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Autres immobilisations incorporelles :
 - Usufruit : 21 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 15 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières sont évaluées à la clôture des comptes.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,86 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie, et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des présents états financiers, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation. On note que l'activité de l'hypermarché et du drive s'est maintenue favorablement, de sorte que les organes de direction n'ont pas d'inquiétude quant à la capacité de l'entreprise à conserver sa stabilité financière malgré ce contexte difficile.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	868 091			868 091
Immobilisations incorporelles	868 091			868 091
- Terrains	2 248 793	3 000		2 251 793
- Constructions sur sol propre	3 736 667			3 736 667
- Constructions sur sol d'autrui	3 958 584			3 958 584
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		92 529		92 529
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 478 540	32 121		2 510 662
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 187 310	209 870	103 797	4 293 383
- Matériel de transport	26 817	17 253	14 275	29 795
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	765 486	4 255		769 741
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	82 664	98 632		181 297
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 484 861	457 660	118 072	17 824 450
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 551 342		169 228	7 382 114
- Autres titres immobilisés	1 014 629	107 601		1 122 230
- Prêts et autres immobilisations financières	41 228		9 582	31 646
Immobilisations financières	8 607 199	107 601	178 810	8 535 989
ACTIF IMMOBILISE	26 960 151	565 261	296 883	27 228 530

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		457 660	107 601	565 261
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		457 660	107 601	565 261
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		92 529		92 529
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		25 543	178 810	204 354
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		118 072	178 810	296 883

Notes sur le bilan

Immobilisations financièresListe des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MOULIN NEUF 06130 GRASSE	38 200	3 895 255	100,00	1 316 584
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 388 427	7 388 427			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La société HYPER GRASSE a cédé les parts sociales de la société VALMURS en novembre 2018.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	647 644	38 309		685 953
Immobilisations incorporelles	647 644	38 309		685 953
- Terrains	584 448	49 331		633 779
- Constructions sur sol propre	120 750	161 566		282 316
- Constructions sur sol d'autrui	2 556 871	260 403		2 817 274
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 327 522	62 102		2 389 624
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 853 592	252 973	11 268	3 095 298
- Matériel de transport	26 817	182	14 275	12 724
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	498 325	71 668		569 992
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 968 325	858 224	25 543	9 801 006
ACTIF IMMOBILISE	9 615 969	896 532	25 543	10 486 959

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 134 715 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 685		3 685
Prêts			
Autres	31 646		31 646
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	312 926	312 926	
Autres	4 571 606	4 571 606	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	214 852	214 852	
Total	5 134 715	5 099 384	35 331
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/05/2020	31/05/2019
Créances rattachées à des participations	3 685	5 558
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	5 915	2 285
Autres créances	212 356	88 300
Disponibilités	6 973	
Total	228 929	96 143

Notes sur le bilan

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 39 400,50 euros décomposé en 394 005 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

ProvisionsTableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	197 818				197 818
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		157 733			157 733
Total	197 818	157 733			355 551
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		157 733			
Financières					
Exceptionnelles					

Contrôle fiscal en cours

Notre société a fait l'objet d'une vérification fiscale portant sur la réduction d'impôt mécénat des exercices clos du 31 mai 2010 au 31 mai 2012.

Ce contrôle a débuté le 19 janvier 2013 et nous avons reçu le 6 août 2013, une proposition de rectification remettant en cause une partie de la réduction d'impôt mécénat.

Par un jugement du 15 juin 2018, le Tribunal Administratif de Nice a débouté l'administration fiscale de ses demandes.

Par conséquent, la société Hyper Grasse a repris sa provision initialement constatée pour un montant de 252 571 €.

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 942 452 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 576	9 576		
- à plus de 1 an à l'origine	7 484 250	1 208 654	3 418 086	2 857 510
Emprunts et dettes financières divers	937 768	937 768		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 726 563	9 726 563		
Dettes fiscales et sociales	4 493 794	4 493 794		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 810	50 810		
Autres dettes	239 691	239 691		
Produits constatés d'avance				
Total	22 942 452	16 666 856	3 418 086	2 857 510
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	1 178 385			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

- Nantissement du fonds de commerce au profit de BPI en garantie de l'emprunt de 1920 K€, en cours au 31/05/2020 : 570 858 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de B.F.C.C. en garantie de l'emprunt de 1920 K€, en cours au 31/05/2020 : 568 631 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de B.C.M.E. en garantie de l'emprunt de 1913 K€, en cours au 31/05/2020 : 526 227 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit d'EDEL en garantie de l'emprunt 1 800 K€, en cours en 31/05/2020: 1 512 723 €
- Nantissement du fonds de commerce au profits de BPI en garantie de l'emprunt 1 950 K€, en cours en 31/05/2020 : 1 719 365 €

Notes sur le bilan

Total des nantissements: 4 897 804 €

Affectation hypothécaire en concurrence et au même rang de B.E.C.M, B.F.C.C et OSEO par la SAS MOULIN NEUF sur la nue propriété des terrains et des constructions sis Chemin de l'Orme à Grasse :

En garantie des emprunts de B.E.C.M, B.F.C.C et OSEO (3 fois 1 233 K€)

soit en cours au 31/05/2020 : 980 433 €

Charges à payer

	31/05/2020	31/05/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 576	11 142
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	874 706	747 330
Dettes fiscales et sociales	3 935 728	3 090 213
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	4 820 009	3 848 685

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	31/05/2020	31/05/2019
Charges d'exploitation	214 852	221 785
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	214 852	221 785

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiersCharges et Produits exceptionnelsOpérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	-56	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 869	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 019	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10 872	
Amortissements des immobilisations	46 518	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		233 306
Produits des cessions d'éléments d'actif		511 254
Produits exceptionnels	102 307	
TOTAL	192 529	744 560

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/06/2019, la société SAS HYPER GRASSE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HYPER GRASSE.

La société a opté depuis le 1er juin 2019 pour le régime d'intégration fiscale avec la société mère la SAS EP. Ce régime est prévu par les dispositions des articles 223-A et 235 ter ZA du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration fiscale concerne deux sociétés :

- la société-mère SAS EP,
- la société filiale SAS HYPER GRASSE,
- la société filiale SAS MOULIN NEUF.

A compter du 1er juin 2019, la société SAS EP se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale annuelle sur l'impôt sur les sociétés dus par le groupe formé par elle-même (société mère), et les sociétés HYPER GRASSE et SAS MOULIN NEUF (sociétés filiales).

Cette convention prévoit que l'imposition résultant de l'application de ce régime est établie en totalité au nom de la société mère, la SAS EP.

Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : EP

Forme : SAS

SIREN : 84902395700012

Au capital de : 1 000 euros

Adresse du siège social :

59, CHEMIN DE L'ORME

06130 GRASSE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions dans le cadre du parrainage de certains centres Leclerc</i>	11 286 283
Avals et cautions	11 286 283
Engagements en matière de pensions	139 393
Engagements de crédit-bail mobilier	11 316
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	11 436 992
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 139 393 euros

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 140 739 euros

L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.

La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales, et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 0.98%

Evolution annuelle des salaires : 1%

Critère de Turn Over : fort pour les employés, fort pour les agents de maîtrise et fort pour les cadres.